

exécute des tâches du même genre : il sert de centre d'échange de renseignements sur les développements économiques (surtout ceux qui touchent les relations Est-Ouest), prépare des rapports sur les relations économiques et financières Est-Ouest et organise des études analysant la situation économique dans les pays de l'Est, et enfin il surveille la coopération économique au sein de l'Alliance.

- Les plans de défense représentent un processus complexe mais ils impliquent essentiellement un examen collectif des capacités et des plans individuels de défense des nations membres qui participent à la Structure militaire intégrée, par rapport à l'évaluation collective de la menace qui pèse sur l'Alliance, la fixation d'objectifs quinquennaux en vue de mettre au point les capacités nécessaires pour défendre l'Alliance contre la menace, et l'examen annuel des progrès réalisés dans ce sens. Ces travaux sont exécutés au nom du Comité des plans de défense (CPD) par le Comité d'examen de la défense (DRC) qui est composé des conseillers militaires des délégations nationales, avec l'aide, au besoin, d'autres organes civils et militaires de l'OTAN. En outre, pour satisfaire les besoins à plus long terme, l'Alliance a adopté des procédures de planification destinées à élargir progressivement la couverture et le calendrier de l'OTAN et des plans nationaux de défense jusqu'à 15 ans ou davantage. Le DRC est également chargé de la mise en oeuvre de ces procédures à plus long terme, ainsi que du programme d'assistance militaire à la Grèce, au Portugal et à la Turquie. Le Groupe de travail exécutif, organe distinct de l'OTAN, surveille les progrès réalisés dans le cadre de programmes spéciaux, comme le Programme d'amélioration de la défense au moyen d'armes conventionnelles.

- Le Groupe des plans nucléaires se concentre sur l'élaboration de la politique de l'Alliance en matière d'utilisation stratégique et tactique des armes nucléaires et des programmes connexes. Les travaux courants sont exécutés par le Groupe de travail du NPG, qui est composé des conseillers des délégations nationales sur les questions nucléaires. Ces activités sont complétées par des comités spéciaux, comme le Groupe consultatif spécial sur les forces nucléaires de portée moyenne et le Groupe de haut niveau, composés tous deux de représentants des capitales nationales.